

JUIN 2023

BILAN À MI-MANDAT



Bilan 2020-2023

Crédit photo : Vincent Poillet - Roannais Agglomération



L'ÉDITO

UN POINT D'ÉTAPE À MI-MANDAT

Promesses tenues !

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, une large majorité de votants s'est portée en faveur de notre équipe afin de réaliser les projets que nous avons présentés durant la campagne électorale.

Ces 3 dernières années ont été marquées par des bouleversements inédits dans nos vies, mettant à l'arrêt complet notre pays durant plusieurs mois. Depuis, la société française a changé avec parfois plus de contraintes.

Par la force de notre engagement et de notre implication, nous avons pu rattraper le retard accumulé par ces mois d'inactivités. Je tiens à remercier mon équipe ainsi que les agents communaux qui ont su s'adapter au rythme de l'après-Covid.

Depuis 3 ans, nous travaillons sur l'amélioration de la voirie en assurant une meilleure sécurité pour les automobilistes, mais aussi des piétons et cyclistes. Le patrimoine immobilier communal a été audité sur le bilan énergétique, ce qui a guidé la municipalité à engagé des travaux de rénovation et de réhabilitation. Ces travaux permettront d'obtenir de réelles économies de fonctionnement dans les prochaines années. La vie démocratique est largement animée avec la mise en place d'un budget participatif. De la même façon, les affaires sociales ne manquent pas d'animation auprès des aînés de la commune et le CCAS reste toujours très actif envers les plus défavorisés. Les associations ont enfin pu retrouver une activité propulsée par la mise en place du Forum des associations.

À la lecture de ce bulletin, vous vous apercevrez que Villerest continue sa transformation tout en respectant son identité de « Ville à la campagne ».

Dans le quotidien dans notre République, le rôle des Maires et des élus de terrain n'est pas toujours visible, mais pour en être acteur, les années que nous venons de vivre nous ont obligés à apporter encore plus d'écoute et de bienveillance quant aux maux de notre société. Vos élus sont les premiers relais de notre démocratie, leur fonction, qu'il soit simple conseiller municipal, adjoint ou maire, tous agissent avec anticipation et courage et prennent des décisions qui vont dans le sens de l'intérêt général.

*Ensemble nous sommes tous VILLEREST !
Fidèlement,*

Philippe PERRON
Maire de Villerest
Vice-Président Roannais Agglomération



SOMMAIRE

Page 3

Communication

Page 4 et 5

Finances - Ressources Humaines

Page 6 et 7

Urbanisme - Bâtiments - Patrimoine

Page 8 et 9

Vie scolaire - Jeunesse - CMEJ

Page 10 et 11

Affaires Sociales - CCAS

Page 12 et 13

Associations sportives

Page 14 et 15

Culture - Manifestations

Page 16 et 17

Vie Démocratique - Tourisme

Page 18

Voirie - Eclairage public

Page 19

Expression libre

Page 20

Principaux projets à venir

COMMUNICATION

RÉSEAUX SOCIAUX



Le Maire : Philippe PERRON
Contact : pperron@villerest.fr

La commune a conclu un partenariat avec l'agence de communication C2 Projet Web qui gère, en collaboration avec le service communication de la mairie, l'ensemble des supports de communication externes : site internet, réseaux sociaux, évènements, affichages, plateforme illiwap et panneaux lumineux.

La municipalité souhaite montrer un visage créatif et dynamique sur le web avec des visuels pertinents qui répondent à la diversité des habitants.

Afin de renforcer la présence de Villerest sur internet, la municipalité a réalisé une refonte totale du site internet pour permettre une utilisation plus simple. De plus, le service communication de la municipalité a créé une plateforme à destination des associations pour qu'elles puissent communiquer facilement et en toute autonomie.

En moyenne, 180 personnes se connectent tous les jours sur www.villerest.fr et 30 personnes sur www.villerestasso.fr.



Évolution des abonnés sur les réseaux sociaux de la mairie.

De mars 2022 à mars 2023, Villerest se classe 17ème ville les plus performantes de France (toutes tailles confondues)*



374 abonnés



1811 abonnés
+146 %



1300 abonnés
+100 %

*source : Observatoire Social Média

Présence sur le format papier

10 lettres d'informations
3 bulletins municipaux
10 flyers d'évènements
30 000 impressions



FINANCES

RESSOURCES HUMAINES



Adjoint délégués :

Jean-Paul HEYBERGER (mars 2020 à mai 2023)

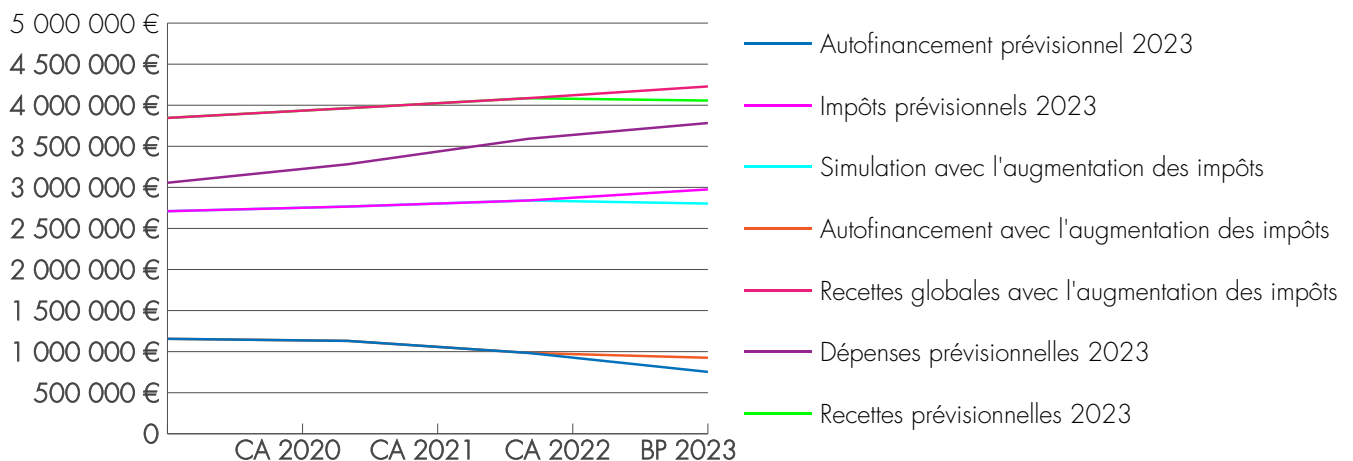
Gérard TRAMBOUZE (depuis mai 2023)

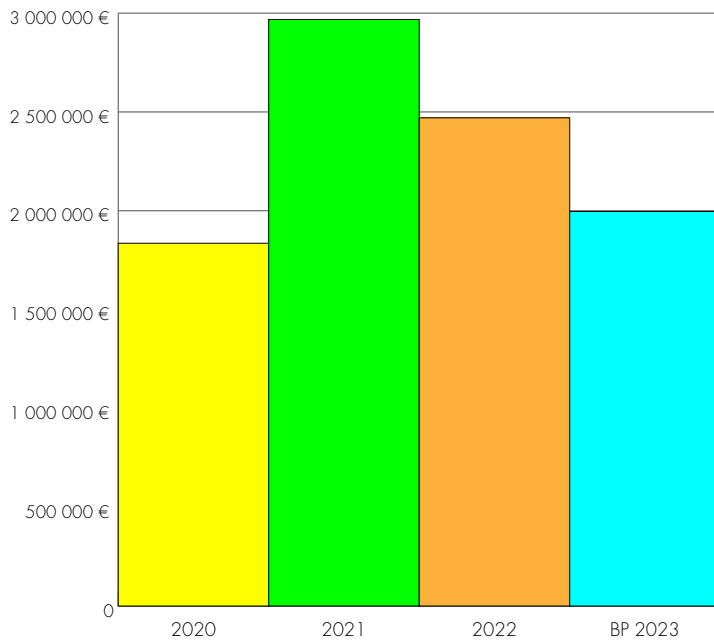
Contact : gtrambouze@villerest.fr

En fonctionnement, sur les trois années de réalisation 2020-2022 et le budget prévisionnel 2023, l'évolution à la hausse des dépenses est bien supérieure à celle des recettes et ce phénomène tend à s'accroître.

Afin d'éviter que les dépenses dépassent les recettes dans les prochaines années, il a été décidé d'augmenter la principale source de recettes de la commune (près de 70%) à savoir les impôts locaux. En prenant en compte cette décision, la nouvelle prévision budgétaire permettra dès 2023 de donner un réel souffle aux recettes budgétaires et de maintenir de manière pérenne la bonne santé financière de la commune. Suite à une réduction d'impôts de 4% en 2014, un rattrapage fiscal nécessaire de 3% a été voté cette année.

Graphique sur l'évolution du fonctionnement global de la commune



Dépenses d'équipements

Total des dépenses d'équipements de 2020 à 2022 et le budget prévisionnel 2023 :
9 720 526 €

2020 : 1 835 719 €

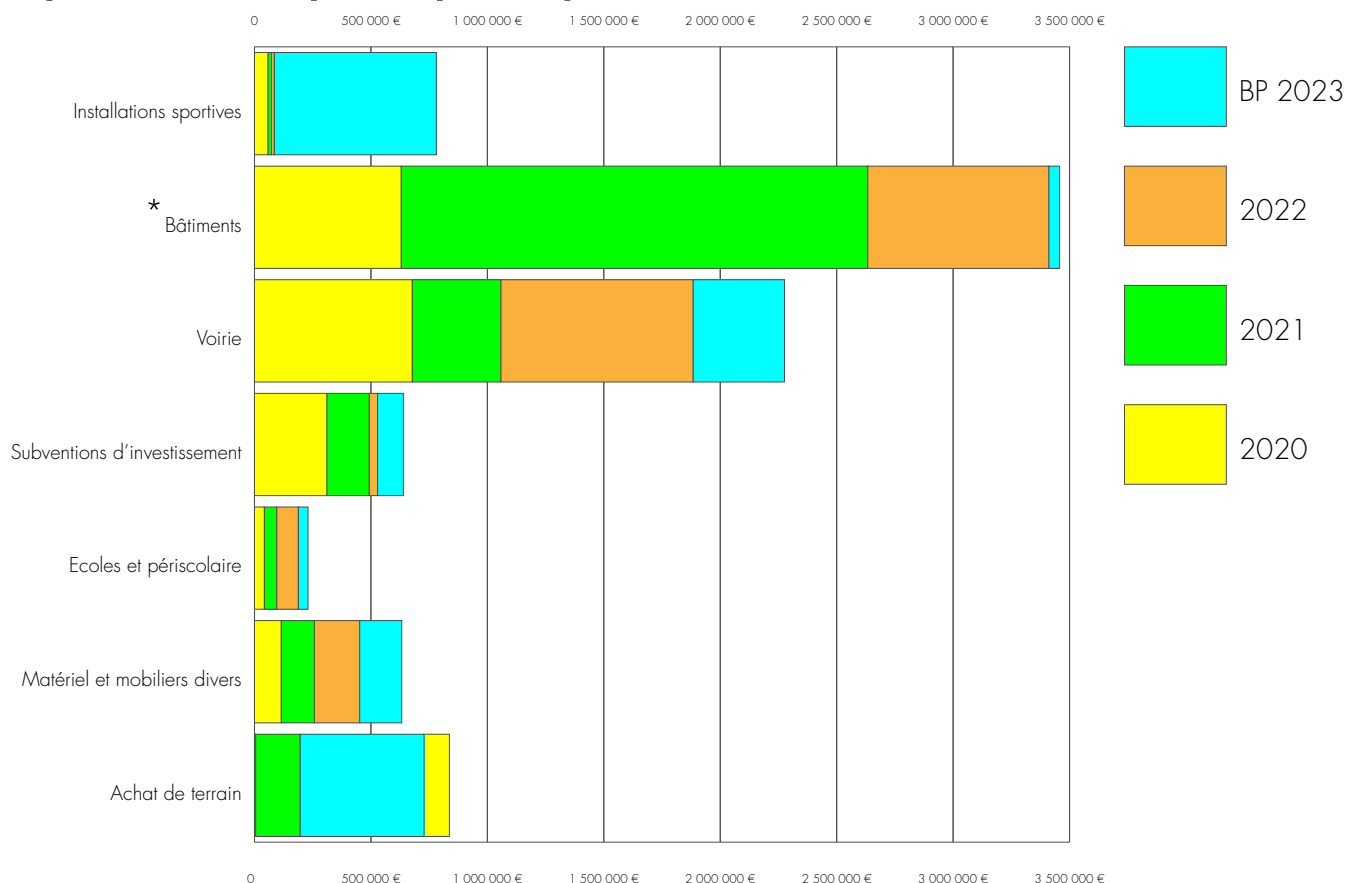
2021 : 2 968 089 €

2022 : 2 470 334 €

Budget Prévisionnel 2023 : 1 996 383 €

En rapport avec des communes de la même taille, Villerest a un programme d'investissement soutenu et ambitieux qui répond à la fois aux différentes rénovations des bâtiments, à l'augmentation des demandes des administrés qui sont liées à l'évolution démographique importante de ces dernières années.

Villerest est attractif !

Répartition des dépenses par chapitre*** La Papeterie**

Sa construction a eu un impact sur le budget global des bâtiments communaux, notamment sur l'exercice 2021.

Néanmoins, après une inauguration le 25 juin 2022, le nombre des réservations pour la première année était satisfaisant mais en nette progression pour 2023 qui s'annonce être une bonne année. Les coûts de fonctionnement seront équilibrés par les recettes encaissées.



URBANISME

BÂTIMENTS - PATRIMOINE



Adjoint délégué : Aldo MARCUCCILLI
Contact : amarcuccilli@villerest.fr

La **modification du Plan Local d'Urbanisme** (dont la révision a été approuvée le 26 septembre 2019) a été prescrite par arrêté du Maire le 29 avril 2021 et a été finalisée le 26 septembre 2022.

L'objet de la modification portait sur :

Assouplissement de certaines règles d'urbanisme en matière d'aspect extérieur des constructions ;

Adaptation des règles en vue d'autoriser l'implantation d'un projet majeur sur la commune : du centre du sommeil de la Mirandole dont les travaux vont débuter en 2023 ;

Modifier l'échéancier de programmation de zones à urbaniser à vocation sociale pour tenir compte de projets en cours et à venir ;

Développer l'offre d'hébergement touristique ;
Réduire le périmètre de protection des Monuments Historiques afin de simplifier l'instruction des dossiers déposés par les habitants.

L'enquête publique a eu lieu en juillet 2022. Suite aux retours du commissaire enquêteur, de l'Etat

et de la Chambre d'agriculture, les modifications requises ont été apportées.

Tandis que la modification simplifiée du PLU a été adoptée en Conseil municipal le 22 septembre 2022, la modification du périmètre aux abords des monuments historiques sera annexée prochainement au P.L.U. dès que nous aurons eu l'arrêté du Préfet de région...



Plan Façades

Le Conseil Municipal a voté une aide financière au ravalement des façades des immeubles d'habitation du bourg ancien. Il s'agit de favoriser la valorisation du patrimoine bâti. Une enveloppe annuelle de 20 000 € d'aide à la rénovation des façades a été inscrite au budget 2023, à hauteur de 5 000 € maximum par dossier et selon un cahier des charges validé par l'architecte des bâtiments de France. Cette aide est applicable depuis le 1er janvier 2023 et devrait être reconduite sur les années ultérieures. Plus d'informations sur le site internet.

Cette aide de la municipalité peut en même temps permettre une aide de la Fondation du Patrimoine d'un montant de 2% des travaux et d'un avantage fiscal permettant la déduction de 50 % minimum des travaux.

Bâtiments

Des réalisations importantes ont été menées à bien, tant dans le neuf que l'ancien avec comme fil conducteur :

Répondre aux besoins d'équipements : mise en service de la salle de la Papeterie affichant un taux de réservation croissant ; rénovation de la Médiathèque. Ouverture à la location de 14 logements locatifs sociaux rue du Clos. Implantation de deux toilettes publiques à

nettoyage automatique (Champlong et Mirandole) et d'une troisième à proximité de la Chapelle de St Sulpice à l'été 2023. Implantation d'une antenne de téléphonie mobile au stade Rondard pour répondre au déficit de réseau.

Maîtrise du bilan énergétique par l'isolation de locaux d'habitation gérés par la commune, de la médiathèque ; pilotage des salles depuis la mairie (chauffage, éclairage...) par réseau fibré pour réduire les dépenses d'énergie : nous sommes la première commune de la Loire à avoir relié tous nos bâtiments par un réseau fibré à la mairie. La consommation d'énergie a ainsi baissé de 8 % depuis 2017 ! Dans cette même préoccupation, début des travaux de rénovation de la S.A.R. en juin 2023 !

Entretien du bâti ancien remarquable : porte de Bise, Tour Carrée, Porche Carré d'Urfé, salon de coiffure, rénovation extérieure du Musée débutera en mai 2023.

Rénovation intérieure de l'ancien centre médical permettant l'installation du local de Police Municipale et la location de locaux.

Des études techniques et administratives pour la rénovation de l'Eglise de Saint Priest et la Chapelle de Saint Sulpice sont en cours conjointement avec les services de l'Etat.





Adjointes déléguées : Frédérique MUZEL - Farida AYADENE
 Contact : fmuzel@villerest.fr - fayadene@villerest.fr

Le conseil municipal des enfants et des jeunes de Villerest (CMEJ) a vocation de permettre de réfléchir aux besoins de la commune et de ses habitants, de ce fait mettre en œuvre des actions, des projets divers et variés, traités et discutés entre les jeunes élus.

Ce règlement clarifie le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes, le déroulement des commissions et le rôle des jeunes élus. Malgré la crise sanitaire, le CMEJ a fonctionné de manière régulière au cours des 2 ans de mandat.

Les séances de travail ont eu lieu les samedis matins, au moins une fois par mois, elles avaient pour objectifs :

- Permettre aux enfants de s'exprimer et d'agir au sein de leur ville par leurs actions et leurs projets.

- Prendre en considération la parole des enfants et des jeunes : certaines idées de projets retenus sont ensuite validés par le Conseil Municipal.

- Développer la citoyenneté des enfants : à travers les séances de travail et les actions menées, les enfants apprennent à prendre la

parole en public, à argumenter leurs idées, à s'investir au sein de leur commune.

Permettre aux enfants de participer activement aux événements de la ville : vœux du Maire, commémorations du 8 mai, etc.

S'associer aux différents services et partenaires de la ville comme la voirie, l'association À la fleur de l'Age, l'EHPAD de Saint Sulpice.



Dans les deux restaurants scolaires de la commune, en lien avec le prestataire de restauration, un service innovant a permis la mise en place du tri des déchets alimentaires.

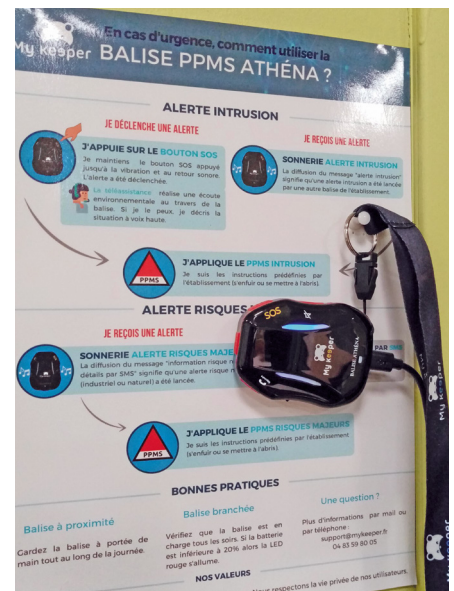
Depuis octobre 2021, la commune a passé une convention avec La Ligue de l'enseignement pour proposer des missions de service civique sur des périodes de 10 mois. Ces missions visent à favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes en participant à l'encadrement de collégiens pour leur assurer un soutien scolaire. Depuis octobre 2022, cette mission s'est enrichie en prenant part à l'aide aux devoirs des élèves de l'école élémentaire Thomas Pesquet. Katheleen et Rihanne accueillent les écoliers et les collégiens, tous les soirs et les vacances scolaires.

La rentrée de septembre 2022 a été placée sous le signe du numérique, avec l'achat de 20 ordinateurs et 24 tablettes répartis dans les 2 écoles élémentaires.

De plus, chaque classe est désormais dotée de capteurs de CO².

Depuis le 23 septembre 2022, des balises PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) sont installées dans chaque classe, restaurants scolaires et les garderies.

Tout au long de l'année scolaire et pendant les vacances, les agents de la commune œuvrent pour le bien-être des enfants et pour leur sécurité.





AFFAIRES SOCIALES

CCAS



1ère Adjointe déléguée : Christelle LATTAT
Contact : clattat@villerest.fr

Solidarité et vigilance envers nos aînés contre l'isolement

Notre début de mandat (2020) a été marqué par la COVID. Heureusement, en décembre 2021, nous avons pu reprendre nos repas de Noël. En 2021, nous étions encore contraints par le Pass Sanitaire et des tables de 6 personnes.

En 2022, nous sommes revenus à une configuration normale. Nous avons pu reprendre le goûter de printemps à La Papeterie.

Semaine Bleue

Nous poursuivons les actions avec la DTNSI pour les ateliers numériques et nous mettrons en place une journée de remise à niveau de conduite et de code de la route le jeudi 12 octobre 2023. Cette animation s'adresse aux personnes de 65 à 75 ans.

Bourse au permis de conduire

Mise en place depuis septembre 2021, cette aide rencontre un vif succès. Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.

En échange de 70 heures travaillées pour la municipalité, le CCAS octroie une aide de 700€ versée directement à l'auto-école partenaire.



Le CCAS

Toujours à l'écoute de nos séniors.
Nous avons très peu de demandes pour des visites à domicile.

Pour les visites à domicile : jsampic@uniscite.fr

Téléphone : 06.69.38.64.72

Site internet : www.uniscite.fr

Mise en place des ateliers mémoires avec 10 séances d'une heure, les lundis de 9h15 à 10h15 en salle du conseil à la Mairie.

Chaque année, le plan grand froid et le plan canicule sont mis en place avec des visites ou appels des élus et membres du CCAS.



Le CCAS apporte de nombreuses aides aux personnes en difficultés (aide alimentaire d'urgence, aide pour payer une facture d'eau ou électricité). Pour cela, nous travaillons en partenariat avec l'assistante sociale de secteur.

Nous octroyons des aides pour les vacances, pour les classes transplantées, pour les voyages scolaires, pour l'aide au BAFA, aide à projet jeunes, etc...

L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ

Depuis 1994, **Unis-Cité** est l'association pionnière du Service Civique en France et spécialiste dans l'accompagnement des jeunes volontaires dans la réalisation de missions citoyennes et solidaires

Qui sont nos jeunes volontaires et que font-ils ?

Les volontaires sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans effectuant un Service Civique en équipe au sein de l'association Unis Cité.



Dans le cadre de la mobilisation Service Civique Solidarité Seniors, ces jeunes ont décidé de consacrer 8 mois de leur vie pour **développer la solidarité entre les générations et favoriser les rencontres.**

Les volontaires ne sont pas des professionnels, l'objectif de leur intervention est de **contribuer au « bien vivre » des personnes âgées** auxquelles ils rendent visite chaque semaine.

Leurs motivations ?

- **Etre utile** à la société
- **Donner de leur temps** aux autres de façon solidaire
- **Gagner en compétences** et confiance
- Vivre **une belle expérience** et apprendre des autres

CONTACTEZ-NOUS !

jsampic@uniscite.fr

06.69.38.64.72

Partenaires nationaux



Partenaires locaux



SOLIDARITE SENIORS:
Visites de convivialité
hebdomadaires à domicile

Les volontaires SOLIDARITE SENIORS d'Unis-Cité se mobilisent pour favoriser **les échanges entre générations** et contribuer au **« bien vivre »** des personnes âgées à leur domicile et au sein de leur quartier





ASSOCIATIONS

SPORTIVES



Adjointe déléguée : Béatrice DURAY
Contact : bduray@villerest.fr

Après deux ans d'interruption, le forum des associations a fait son retour en septembre 2022 et a connu un vif succès auprès des Villerestois et des associations. Forte de cette réussite, la municipalité a souhaité reprogrammer le forum en septembre 2023.

Le tournoi Elite pour les espoirs du basket français se déroule le deuxième week-end de septembre à la salle des sports de Villerest sous l'impulsion du Basket Club de Villerest depuis 1998.

La municipalité a également rénové les 2 terrains de tennis avec un revêtement en résine. Par ailleurs, le projet du nouveau stade d'entraînement pour les footballeurs de Villerest est en cours, avec l'acquisition de nouveaux terrains.

L'AS Saint-Etienne a rendu visite aux amoureux des verts au mois de mai 2022 pour l'opération ASSE Kid's Club.

La mandature a également vu le retour de l'association des classes de Villerest qui se joint à de nombreuses manifestations villerestaises pour promouvoir les différentes actions.

Le triathlon et le trail nocturne de Villerest ont aussi connu de vifs succès. Nous sommes heureux de voir le tissu associatif villerestois offrir de nombreuses activités aux plus jeunes et aux plus anciens.

Pour aider encore plus les associations de notre commune, la municipalité a créé une plateforme www.villerestasso.fr pour partager les actualités, les agendas ou encore les différentes informations des associations.





Tournoi Espoirs Elite de Basket au mois de Septembre



L'ASSE Kid's Club a posé ses valises à Villerest au Parc de la Mirandole



Crédit photo : Roanne Triathlon

Le triathlon a encore connu un beau succès.



Crédit photo : WeekendSport

Une grosse affluence pour le trail nocturne de Villerest en octobre

Opération PASS'SPORT

L'été, pendant 5 semaines, les enfants de Roannais Agglomération peuvent bénéficier de l'opération Pass'Sport, organisée par le service des sports de la ville de Roanne. Ce dispositif a pour but de permettre aux enfants d'avoir une approche ludique du sport ou de la culture (apprendre en s'amusant). Mais aussi, Pass'Sport permet aux enfants de découvrir d'autres activités, en faisant découvrir les notions de vie de groupe notamment. De plus, à l'intérieur des activités, de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser le respect de la personne, du matériel, des structures et des règles.

Depuis 2020, 1888 enfants des communes de Roannais Agglomération se sont inscrits aux différents stages. Derrière Roanne et ses 722 enfants, Riorges et ses 424 enfants, Villerest se classe 3ème avec 285 enfants qui ont participé au Pass'Sport.



CULTURE, MANIFESTATIONS

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Adjoint délégué : Jean-Claude LAPIERRE
Contact : jclapierre@villerest.fr

Développement durable

Pour contribuer à la qualité du cadre de vie des Villerestois par l'embellissement de notre village, en respectant la biodiversité, nous avons commencé par stopper complètement l'utilisation des produits phytosanitaires.

Nous avons ensuite obtenu l'autorisation de puiser l'eau de la Loire pour l'arrosage des massifs fleuris au lieu d'utiliser l'eau de la ville. De ce fait, avec les épisodes de sécheresse, les propositions des agents des espaces verts ont été retenues en matière de plantations, en privilégiant des variétés nécessitant moins d'eau et plus résistantes aux fortes chaleurs.

Plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement, le fauchage raisonné mis en place depuis l'année dernière, des zones humides, des fossés et des haies permettent de préserver, voire restaurer la biodiversité et les cycles de vie des plantes fauchées et des espèces qui en dépendent.

La volonté de développer l'usage du vélo ne peut se faire sans la constitution de bandes ou pistes cyclables assurant la sécurité des cyclistes. Et, afin de faciliter le stationnement des vélos à proximité des lieux accueillant du public, la municipalité a mis en place cinq abris vélos s'intégrant parfaitement dans l'environnement de notre commune.



Création et réalisation des espaces verts suivant :

- Rond-point mandala en permaculture route de Champlong
- Aménagement de l'aire de jeux au Carré d'Urfé
- Espace Suzanne Noël, dans le parc de la mairie
- Espace Emilie, aménagement paysagé du bourg
- Parc Storrington
- Conception et réalisation du parc paysagé de la Papeterie
- Réalisation d'un grand jardin potager et fleuri vers LIDL
- Création de l'espace vert du parc de la Mirandole
- Réalisation des murs en pierres à Champlong et Coffolet

Culture & Patrimoine

Les manifestations culturelles organisées par la mairie ont grand succès depuis la fin du COVID, avec pour nouveauté, la fête de la musique organisée au bourg en 2023. La fête du 13 juillet avec une prestation réadaptée, attire depuis deux ans plusieurs centaines de personnes. Sans oublier la fête des lumières et la déambulation des fées géantes qui font le bonheur des enfants.

Après les travaux de rénovation énergétique, la médiathèque continue sa transformation avec bientôt l'aménagement complet de son intérieur, notamment la création d'un espace multimédia pour diversifier les supports.





VIE DÉMOCRATIQUE

TOURISME



Adjointe déléguée & Conseillère Départementale : Farida AYADENE
Contact : fayadene@villerest.fr

Budget Participatif

La majorité s'était engagée à mettre en place un budget participatif. Véritable outil de démocratisation de la vie publique locale et de collaboration entre élus et administrés. 40 000 € dédiés à des projets citoyens proposés par les habitants. La première édition a connu un véritable succès avec une trentaine de projets présentés (sécurité, fleurissement, jeux...).

Sur les 6 projets présélectionnés et soumis aux votes des habitants par le biais du site internet dédié, c'est le projet porté par le collectif « les jardins d'Emilie » qui a été retenu : le réaménagement du parc de la Mirandole en aire de jeux et de détente.

Nous avons saisi l'occasion d'aller au delà du projet gagnant en investissant davantage que la somme initialement prévue, afin de créer une véritable zone de loisirs à destination aussi des familles.

Engazonnement, potager collectif, espaces verts, une bulle d'oxygène au cœur du groupe scolaire de la Mirandole.

Les enfants des écoles, de la crèche ainsi que tous les Villerestois peuvent désormais profiter pleinement de ces nouveaux équipements !



Réunion Publique

Véritable volonté de renforcer la proximité déjà installée avec la mise en place des élus référents sur les 6 quartiers de la commune. Ils sont un lien supplémentaire entre les citoyens et la municipalité. L'objectif étant l'amélioration de la communication et des échanges entre tous. Leur rôle est principalement de collecter les informations et les propositions sur la vie des quartiers. La liste des différents quartiers ainsi que vos élus référents sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Contraints par les restrictions sanitaires lors de notre début de mandat, nous avons repris les réunions publiques de quartier en septembre 2022. Véritable lieu d'échanges, ces réunions ont connu un vif succès. 3 réunions publiques ont été organisées depuis, dont l'une d'elles a été l'occasion d'accueillir le Procureur de la République, lui permettant de répondre à de nombreuses questions relatives à la sécurité et au fonctionnement de la justice.



Tourisme

Réaménagement du pôle touristique de Villerest

Roannais Agglomération, en lien avec la commune de Villerest, a porté une opération de grande envergure par l'aménagement d'un pôle touristique autour du lac de Villerest.

Un projet ambitieux pour un montant de plus de 2 M€ financé par Roannais Agglomération, la Région et le Département. Une belle réalisation pour le plaisir de tous qui promeut l'attractivité touristique de notre territoire.





Route de la Mirandole

VOIRIE

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Adjoint délégué : Jean-Pierre PALLOT
Contact : jppallot@villerest.fr

Depuis le début du mandat, les élus avaient annoncé des investissements importants pour la voirie et l'éclairage.

Voici les investissements réalisés sur la voirie pour un montant de 2 276 060 € :

- La Rue Mozart et le parking de 12 places
- Le parking de salle Emilie
- Le chemin des Servoires
- La route Saint-Sulpice
- La route de la Mirandole
- Le Chemin des Gorgets
- Le Chemin Malentras
- La réfection du Chemin du Château d'Eau
- La rue et l'Impasse des Verchères
- Les trottoirs de l'Impasse des Remparts

Concernant l'éclairage, les investissements à une hauteur de 289 718 € ont été réalisés pour :

- Le Chemin du Château d'Eau
- Le Chemin Malentras
- La Rue des Marronniers
- La Place Jean Baudinat
- Le parking du Carré d'Urfé

- Le Petit Chemin Moreau
- La Petite Rue du Clos
- La Rue des Verchères
- La Rue de Bise
- La Place Jules Rabourdin
- Les Hauts du Roy
- La Rue Françoise Dolto
- L'Impasse La Louève



Route de Saint-Sulpice

EXPRESSION LIBRE

AGIR ENSEMBLE Villerest 2020

Groupe de la majorité

Même avec les complications que nous avons connues depuis notre élection en mars 2020, nous avons souhaité rester fidèles à nos engagements en présentant aux Villerestois ce qui a été réalisé depuis 3 ans. Chaque adjoint dans sa délégation a su animer sa commission et en faire ressortir les priorités qui ont été mises en œuvre. Toutes ces actions et réalisations sont tributaires du budget communal.

Or, la ressource principale de notre budget est la fiscalité directe sur les particuliers. En 2014, sur les taux communaux, nous avons effectué une baisse de 4 %. Aujourd'hui, face à l'inflation croissante depuis 2020 et afin de maintenir correctement le niveau de service public, il a été nécessaire d'opérer un rattrapage de 3 %. Cela représente une hausse de 0,3%/an sur les 10 dernières années.

Comme beaucoup de citoyens, nous subissons les aléas de la vie, mais il a fallu faire face à nos responsabilités d'élus, même si ce n'était pas le meilleur moment. Certains élus ont exprimé de façon dogmatique leur position, laissant le soin aux autres d'effectuer le travail pour pérenniser et sécuriser l'avenir.

2020, VILLEREST CITOYEN

Groupe de la minorité

Plus de 3 ans se sont écoulés depuis l'élection de 2020, rappelons-le, c'était la veille d'un long confinement mettant le pays à l'arrêt ainsi que toutes les communes de France.

Cela, ne nous a pas empêché de poursuivre la mission d'élus de la minorité, étant tenus informés régulièrement par notre présence lors des commissions communales.

Force de proposition, nous avons toujours apporté notre point de vue sur les différents projets présentés. Dernièrement en commission des finances, nous avons su prendre nos responsabilités en acceptant le rattrapage fiscal proposé par l'adjoint Jean-Paul Heyberger. Raison gardée face à l'inflation et des coûts imprévisibles des énergies, il fallait accepter ce léger rattrapage permettant ainsi de ne pas dégrader les services et les actions rendus par la commune au bénéfice de tous les Villerestois.

Mairie de Villerest

7 rue du Clos, 42300 Villerest

Tél. : 04 77 69 66 66

Contact : mairie@villerest.fr

www.villerest.fr

Directeur de la publication : Philippe PERRON

Comité de rédaction : F. AYADENE, C. LATTAT, J.P. PALLOT, A. MARCUCCILLI, B. DURAY, G. TRAMBOUZE, F. MUZEL, J.C. LAPIERRE, B. FERNANDES

Photos : Mairie de Villerest, Roannais Agglomération, Roannais Tourisme, Jordy Deveaux

Conception :

C2 Projet Web, 4 place Jules Rabourdin, 42300 Villerest

Tél. : 04 77 78 69 88

Impression : Les Arts Graphiques, Montagny





PRINCIPAUX PROJETS à venir avant la fin du mandat

La municipalité a souhaité inscrire pour le présent mandat dans ses projets d'investissement la rénovation énergétique de ses bâtiments.

Médiathèque

Après la réhabilitation extérieure, avec l'aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes, il est prévu de réaménager l'environnement intérieur pour lui donner un aspect plus accueillant.

Musée Espace Noiro

La rénovation de la toiture a été effectuée, ainsi que l'isolation intérieure et des huisseries.

Salle des sports

Rénovation énergétique et réaménagement permettant de nouvelles activités, avec l'installation d'un mur d'escalade, la fermeture de la scène la rendant indépendante. L'accessibilité des douches et du hall d'accueil sera améliorée.

La Mairie

Rénovation énergétique et aménagement de l'espace « d'accueil ».

Groupe Scolaire La Mirandole

Rénovation énergétique et changement des menuiseries, isolation des bâtiments par l'extérieur et des combles, végétalisation de la cour d'école.

Place Verdun et Place du Gand'Huy

Réaménagement des places pour optimiser le stationnement et améliorer la végétalisation.

Les études des restaurations de l'Eglise Saint-Priest et de la Chapelle Saint-Sulpice sont en cours.